

Le stade aquatique de Vichy Val d'Allier :

C'est une première en France,
une piscine neuve réalisée
100 % en inox. Le Stade
aquatique de la Communauté
d'agglomération Vichy
Val d'Allier a ouvert ses portes
au public le 21 mars.

Conçu par l'architecte Jacques Rougerie, cet équipement s'inscrit dans la tradition thermal vichysoise et met l'eau en exergue. Dès l'entrée dans l'équipement ou plus précisément dès l'accès au parvis, le visiteur est attiré par « la diagonale de l'eau », ligne prenant naissance dans la source de l'entrée, passant par le bassin de la rotonde et sa promenade couverte pour aboutir au dôme bleu, dôme en polycarbonate coloré en bleu et assurant des effets de lumière.

Des innovations technologiques

La principale innovation est l'utilisation de l'inox pour tous les bassins. Si cette technologie est très répandue à l'étranger « c'est la première fois qu'elle est utilisée en France pour un centre aquatique de cette ampleur en neuf » souligne Philippe Raffier de la société HSB. L'inox ne tenait pas la corde a priori mais comme le souligne Hicham Aniss, directeur des sports de l'agglomération « le touché, la chaleur, l'aspect soyeux de l'inox démodent le béton et le carrelage ». Tellement innovant l'inox qu'un avis technique expérimental du

premier équipement 100 % inox

CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment) a été nécessaire, précise Hicham Aniss. Autre avis pour une autre innovation : l'utilisation du polycarbonate pour le dôme bleu qui assure la totalité de la couverture, une première en France également.

Dernière innovation, c'est l'utilisation d'un bracelet électronique sans contact qui sert pour l'entrée, le casier et la mise en forme. Mise en place par la société Elisath, cette technologie, qui est déjà utilisée à l'étranger, constitue une première en France.

Au cœur du plateau d'économie sportive

Vichy, avec 500 hectares consacrés aux activités sportives, est l'un des plus vastes complexes omnisports de France. À tel point que le nombre de nuitées générées par le sport est en passe de dépasser celui généré par le thermalisme. D'où l'idée de se servir du sport comme d'un outil de développement du territoire. Le plateau d'économie sportive est né avec son équipement phare, le centre nautique. Ce concept, précise André Fidan, directeur général des services de Vichy Val d'Allier, « vise à regrouper dans un même projet structurant une quinzaine de grands équipements sportifs épars, appartenant à plusieurs entités publiques ou privées afin de pouvoir accéder à des financements importants mais aussi inscrire l'agglomération dans une reconversion originale induisant des retombées économiques supérieures à celles de l'activité thermique traditionnelle ».

À l'intérieur :

- 1 espace sport
- 1 bassin de 25x avec gradins de
- Sous le dôme b
- apprentissage b
- 1 bassin d'appr
- 1 190 mètres c
- 0,8 à 1,3 m) et
- de 300 mètres
- 0,2 à 1,4 m) co
- 1 rivière à cour
- de cygne, des b
- hydromassante
- 1 jet-stream,
- 1 champignon a
- 1 pataugeoire d
- 55 mètres carr
- 1 toboggan.
- 1 espace forme
- fitness cardio-t
- 1 zone humide
- 1 hammam, de
- hydromassante

Extérieur :

- 1 bassin sporti
- mètres avec gr
- modulables pou
- ouvert toute l'a
- 1 espace resta
- indépendant ac
- dès l'accueil.
- des plages exté
- 1 solarium.

Coût de l'opérat

23,3 millions d'e

de subventions p

Nombre de pers

22 agents hors z

dont 10 MNS à pl

et 2 à mi-temps.

Coût d'exploitat

prévisionnel :

1,4 million d'euro



ILS ONT DIT

Le touché, la chaleur, l'aspect soyeux de l'inox démodent le béton

